L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 14 DECEMBRE 1899. NUMERO 45

L'ECHO DE MANITOBA

Toutes communications concernant l'administration devront être adressées à

A. GAUVIN, Imprimeur,

Bureaux: 366 Rue Main.

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable des articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis..... .... $1.00
Europe (compris le port)............. 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne.............. .12c.
Chaque insertion subsequente....... ... [illegible]c.

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 25c chaque.

Au Transvaal.

Le peu de nouvelles qui arrivent du théatre de la guerre ne sont pas faites pour calmer l'anxiété au sujet des troupes anglaises dont la position est de plus en plus critique.

Tous les Hollandais de la colonie du cap se soulèvent en faveur des Bœrs; on cite même des volontaires de l'armée anglaise qui ont déserté pour se joindre à l'ennemi. Le gouverneur Milner est obligé d'enrôler tous les hommes en état de porter les armes pour protéger les magasins, les poudrières, les voies de communication, etc.

Un rapport des Bœrs annonçant la chute de Mafeking n'a pas été confirmé officiellement.

A Ladysmith la garnison s'affaiblit, la maladie y a fait son apparition; la troupe est réduite à la demi ration, on craint qu'elle ne puisse résister à un assaut qui est attendu d'un moment à l'autre. Le bombardement continue toujours; le jour ou il a été le plus violent est le 30 Novembre; les Bœrs avaient mis en batterie une nouvelle piéce de gros calibre qui a causé des pertes graves et démouté plusieurs canons anglais.

Le général White a réussi à établir des communications héliographiques avec le général Buller.

A Kimberley, les résultats de la sortie du 25 Novembre sont plus graves qu'on ne l'avait supposé d'abord. Le colonel Scott Turner sortit à la tête de la garnison et trouva les avant postes ennemis endormis, aussi il s'approcha trés prés et fut reçu par une grêle de balle. L'approche de renforts bœrs le força à rentrer; 28 bœrs furent capturés. Le télégramme publié par le département de la guerre n'explique pas si le colonel Scott Turner fut tué à cette sortie ou plus tard.

Un combat sanglant eut lieu le 5 Décembre à la rivière Modder; les troupes du général Methuen ont fait des prodiges de valeur et ont réussi, après deux assauts à la bayonnette et une lutte a charnée corps à corps à faire reculer l'ennemi. Les pertes anglaises sont trés fortes; le général Methuen a été légerement blessé. Des renforts sont partis pour le rejoindre.

Le contingent canadien fait parti de ces renforts. il doit combattre en compagnie de deux corps d'élite les régiments des blackwatch et des Seaworth Highlanders et recevra bientôt le baptéme du feu.

Les derniers télégrammes datés du 11 Decembré annonce le plus desastreux revers qu'aient encore éprouve les armes anglaises durant cette guerre. Le général Gatacre à la tête de 4,000 hommes rencontra les bœrs fortement retranchés sur Stormberg, L'ennemi l'attaqua par un feu terrible. Les troupes anglaises cherchèrent à s'emparer de la position qui défendu par une puissante artillerie et par la nature même du terrain résista à toutes leurs tentatives; un détachment d'infanterie montée envoyé pour tourner l'ennemi ne put réussir. Finallewent, après un duel d'artillerie qui dura 3 heures, le général Gatacre fut obligé de se retirer a Molteno ayant perdu 605 hommes tués ou blessés, parmi lesquels 18 officiers.

Les Elections.

Les derniers résultats des élections donne 21 sièges à l'opposition, 16 xau ministeriels et 1 indépendant. Voici la liste des candidats élus:

POUR LE GOUVERNEMENT:

Beautiful Plains—R. C. Ennis, maj. 91.
Birtle—C. J. Mickle, maj. 150.
Carillon—M. Jérome, maj. 96.
Deloraine—C. A. Young, maj. 110
Lakeside—James McKenzie, maj. 15.
Lansdowne—C. C. Norris, maj. 46.
La Verandrye—W. Lagimodière, maj. 86.
Lorne—J. Riddell, maj. 90.
Minnedosa—R. H. Meyers, maj. 214.
Mountain—T. Greenway, maj. 82.
Rhineland—V. Winkler, maj. 118.
St. Boniface—S. A. D. Bertrand, maj. 28.
South Brandon—F. O. Fowler, maj. 67.
Springfield—T. H. Smith, maj. 75.
Westbourne—T. L. Morton, maj. 150.
Winnipeg Centre—D. H. McMillan, maj. 115.

POUR L'OPPOSITION.

Avondale—James Argue, maj. 77.
Brandon City—McInnis, maj. 8.
Cypress—Geo. Steele, maj. 100.
Emerson—D. H. McFadden, maj. 112.
Killarney—Geo. Lawrence, maj. 140.
Manitou—Rot. Rogers, maj. 100.
Morris—Colin H. Campbell, maj. 150.
Morden—G. H. Ruddell, maj. 24.
Norfolk—R. F. Lyons—maj. 50
North Brandon—T. E. Greenwood, maj. 17.
Portage la Prairie—W. Garland maj. 113.
Rockwood—T. Riley, maj. 43.
Russell—H. A. Mullins.
St. Andrews, Kildonan—Dr. Grain, maj. 250.
Saskatchewan—W. Ferguson, maj. 11.
Souris—A. Thompson, maj. 8.
Turtle Mountain—J. Johnston—maj. 190.
Virden—T. Simpson, maj. 54.
W'p'g. North—Dr. Neilson, maj. 240.
W'p'g. South—H. J. McDonald, maj. 60.
Woodlands—R. P. Roblin.

INDEPENDENT.

Rosenfeldt—W. Hespeler, maj. 8.

Les élections dans Dauphin et Gimli auront lieu cette semaine.

CORRESPONDANCE

SAINT ADOLPHE.

Voici les noms des eléves qui ont été les premiers de leur division pendant le mois de Novembre:—

Dictée Française,—Julienne Delorme, Anastasie Berrianth, Mary Smith, Marie Louise Galameau.

Les Lettres,—Joachim Delorme, Clara Delorme, Marie Anne Proteau, Jean Baptiste Lagassé.

Syllabaire, 1ère Division,—Joseph Courchaine, Rodier Camyré.

Syllabaire, 2e Division,—Jeanne Camyré, Adélaide Berrianth, Moise Delorme, Joseph Landry.

Syllabaire 3e Division,—Vincent Delorme, Joseph Alexandre Delorme, Edouard Delorme.

Grammaire Française,—Joseph Delorme, Joséphine Lagassé.

Exercice Orthographique,—Julienne Delorme, Anastasie Berrianth Mary Smith.

Premier Livre de Lecture,—Hélène Delorme, Eléonore Delorme

Deuxième Livre de Lecture,—Marie Louise Delorme, Joseph Delorme, Joséphine Lagassé.

Devoirs du Chrétien,—Julienne Delorme, Anastasie Berrianth, Mary Smith.

Geographie,—Julienne Delorme, Anastasie Berrianth.

Arithmétique, 1ère Division, Additions,—Jeanne Camyré, Ernestine Lagassé, Vincent Delorme, Joseph Alex. Delorme, Joseph Landry.

Arithmétique, 2e Division, Additions,—Hélène Delorme, Adélaide Berrianth, M. L. Delorme, Joseph Delorme, Edouard Delorme, Eléonore Delorme, Philomène Courchaine, Josephine Lagassé, Charles Landry, Phinas Proteau.

Arithmetique 2e Division, Multiplication,—Mary Smith, Anastasie Berrianth.

Arithmetique, 4e Division, Fractions,—Julienne Delorme, M. L. Galameau.

Arithmetique, 1ère Division, Tables,—M. L. Delorme, Chs. Landry, Adelaide Berrianth.

Arithmétique, 2e Division, Tables,—Julienne Delorme, Mary Smith, Anastasie Berrianth.

Ecriture, 1ére Division,—Julien Laroque, Jos. Landry.

Ecriture, 2e Division,—Joseph Delorme, Eléonore Delorme, Hélène Delorme, Eugénie Camyré.

Ecriture, 3e Division,—Mary Smith, Philise Proteau, Philomène Courchaine.

Ecriture, 4e Div.,—Jos. Alex. Delorme, Albert Delorme.

Ecriture, 5e Div.—Julienne Delorme, Rose Anna Galameau, M. L. Galameau

Histoire Sainte,—Julienne Delorme, Mary Smith.

Histoire du Canada,—Julienne Delorme, Mary Smith.

Anglais, 1ère Div.,—Philias Proteau, Adelaide Berrianth.

Anglais, 2e Div.,—M. L. Delorme. Mary Smith, Hélène Delorme, Eléonore Delorme.

Anglais, 3e Div.,—Julienne Delorme, Anastasie Berrianth.

Anglais, 1ére Div., Lettres—Eugenie Coté.

Anglais, 2e Div., Lettres,—Joseph Landry, Edouard Delorme.

Catéchisme 1ère Div.,—Ernestine Lagassé, Eugénie Coté, Jeanne Camyré.

Catéchisme, 2e Div.,—Hélène Delorme.

Catéchisme 3e Div.—Julienne Delorme, Philomène Delorme, M. Louise Galameau.

L'ecole de laiterie du Gouvernement de Manitoba 191 Christie Street, Winnipeg, Manitoba

Ouverture du cours de laiterie à la maison, le 8 janvier 1900, qui continuera jusqu'au 3 Février.

Le second cours commencera le 5 Février et continuera jusqu'au 31 Mars.

Un présent gratuit fait à tous résidents à la Province de Manitoba.

Une cordiale invitation est envoyée aux fermiers, à leurs femmes, leurs fils et leurs filles même pour un court délai.

La laiterie future n'a jamais promis plus qu'à présent et nul champ d'effort n'offre un avenir plus satisfaisant et plus certain avant peu d'années que la compréhension pratique des opérations de laiterie et de crémerie.

Les Statistiques montrent que parmi les grandes industries du Canada la laiterie tient un rôle prépondérant.

Le Manitoba avance rapidement dans l'industrie laitière et l'école de laiterie donnera une parfaite connaissance de la fabrication du beurre et du fromage; de la laiterie à la maison; de la nourriture du bétail et la façon de la donner; de la manipulation des produits et ustensiles de toute ferme laitière; de la construction et l'aménagement des bâtiments et de l'emploi des machines.

Toutes personnes désirant prendre part à quelques uns ou à tous ces cours recevront l'adresse de bonnes places pour prendre pension et toutes informations se rapportant au travail et à l'instruction seront fournies sur demande.

Tous les efforts seront faits pour aider les étudiants et leur donner l'instruction qui peut leur être le plus utile.

Pour demandes informations adresser les lettre à,

C. A. MURRAY,
Dairy Superindant,
Winnipeg, Man.

Calendrier 1900.

Le Calendrier de la Puissance du Canada, publie par MM. J. B. Rolland & Fils, de Montreal, vient de paraitre.

C'est la feuille la plus complete de ce genre, et aussi celle, a laquelle chaque famille catholique canadienne française, est accoutunee de reserver une place d'honneur a son foyer.

En vente chez tous les Marchands, au prix de 5 centins.

Toute Ame.

Toute âme est un tombeau plein
de choses aimées
Comme dans un missel dorment
de vieilles fleurs.
On y verrait dormir, tout humides de pleurs
Les premières amours fraîches et
parfumées.

Toute âme est un tombeau plein
de choses aimées.

Toute âme est un berceau mystérieux et doux.
Comme germent les fleurs loin
de l'aube vermeille
Toujours quelque tendresse inconnue y sommeille
Quelque nouvel amour qui va
fleurir en nous.

Toute âme est un berceau mystérieux et doux.

CHARLES FUSTER.

Inventions Nouvelles.

Messieurs Marion & Marion, Solliciteurs de brevets, edifice de la New York Life, Montréal, fournissent la liste suivante de brevets récemment accordés à leurs clients par le Gouvernement canadien.

63,298—Louis Alphonse Nadeau, Iberville, P. Q.,—Volée d'avant.

63,299—Louis Alphonse Nadeau, Iberville, P. Q.,—Ferrure de timon.

65,050—Amédée Locours, Ville St. Paul, Montreal,—Chaise pliante.

65,067—Mme Victorine Lambert, Glen Falls, N. Y.—Patron pour jupe de robe.

65,678—Alf. E. Luttrell, Launceston, Australie.—Pompe rotatoire.

65,108—Albert Kryzat, Berlin, Allemagne, Machine pour tordre et nouer les fils dans le tissage.

65,097—Jno. Stewart, McIlraith, Bardurson, Ont.—Calorifères perfectionne.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 14 DECEMBRE 1899.

Toutes communications concernant la rédactions devront être adressées à M. D'HELLENCOURT, Rédacteur, Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

La Position veritable de la minorite

Les trois comtés français de St. Boniface, La Verandrye et Carillon ont élu trois députés libéraux: M S. A. D. Bertrand, Wm Lagimodière et Martin Jérôme.

Ce resultant nous l'avions annoncé; car nous avions confiance dans le bon sens de nos concitoyens catholiques français, et nous savions qu'ils comprenaient la véritable signification du vote qui leurétait demandé.

Notre satisfaction est grande, notre joie est entière, non pas tant à cause du triomphe des hommes, c'est la une question secondaire, non pas à cause du parti, mais bien, à cause des intérêts véritables de la minorité catholique qui grâce à l'attitude prise par nos comtés français se trouvent aujourd'hui en meilleure posture qu'ils ne l'ont jamais été depuis 9 ans.

Que signifié en effet, le vote exprimé jeudi dernier par nos concitoyens; ceci simplement;

La minorité catholique a voulu prouver qu'elle mettait le souci de la cause des école avant toute autre chose, elle a sans doute possible, fait connaitre son "intention et sa ferme volonté de soutenir loyalement et fermement le parti quelqu'il soit qui sera disposé à lui accorder justice."

Le gouvernement Greenway s'est montré en ces dernières années favorable, aux justes reclamations de la minorité; il lui a accordé des concessions, qui pour être insuffisantes, n'en temoignent pas moins de sa bonne volonté à notre egard, et la minorité catholique française, puisant sa dans sagesse et son désir du triomphe, la grandeur d'âme nécessaire et vraiment chrétienne, à oublié pour un instant ses justes motifs de ressentiment; elle a compris qu'il importait avant tout de prouver sa bonne volonté et son impartialité et elle a voté pour les candidats liberaux, pour les candidats du gouvernement qui lui avait accordé un commencement de justice.

Voila exactement la signification du vote du 7 Decembre dernier.

Fidèle a sa vieille tactique de haine et de fanatisme, le "Telegram" par la voix d'un correspondant accuse la la population française de déloyauté, comme jadis au lendemain de Bagot il accusait la province de Québec de déloyauté et d'ingratitude.

Ce sont la des insultes gratuites, des insultes mensongères.

Bien au contraire, la minorité catholique a affirmé d'une manière indiscutable sa parfaite loyauté, en votant malgré ses justes ressentiments de jadis, en faveur de ceux qui seuls dans l'espace de 9 ans lui ont donné des preuves tangibles de sa bonne volonté; des témoignage indéniables de son desir de lui rendre justice.

Ce n'est point la faute de la minorité si M. H. J. Macdonald et son parti n'ont pas même laissé la porte ouverte au moindre espoir de la minorité si le parti conservateur durant neuf ans n'a jamais eu à nous offrir que des promesses, sans réalisation; et lorsque cette même minorité avait à choisir entre H. J. Macdonald promettant de faire appliquer la loi de 1890 dans toute sa rigueur et le gouvernement Greenway, grâce auquel elle jouissait de certaines concessions, pouvait-elle hésiter un seul instant; abandonner lâchement celui qui s'était compromis pour elle aux yeux des fanatiques, et aller se jeter sans le moindre espoir, sans la moindre promesse, dans le bras de H. J. Macdonald, qui obstinément s'est refusé à reconnaître ses justes devoirs.

Que nous importent en l'occasion les déclarations fallacieuses de Sir Charles Tupper sur le bill remédiateur. Qu'avait à faire cette question, avec les élections provinciales? Est ce le parlement du Manitoba qui était appelé à légiférer un bill remédiateur? Non, et alors l'attitude du vieux baronnet apparait dans son vrai jour; il a joué le rôle d'un pipeur d'oiseaux, il a cherché à nous attirer par le miroir aux alouettes du bill remédiateur, pour le quel H. J. Macdonald arrive au pouvoir s'empresserait de décliner avec raison toute compétence.

La minorité ne s'y est pas trompé, grâce à Dieu; elle est instruite par l'expérience des 9 dernières années, ce qu'il lui faut, ce ne sont pas des promesses, si belles soient elles; ce sont des preuves tangibles, des concessions effectives.

Le gouvernement Greenway lui avait donné de ces concessions, et en votant en faveur de ses candidats, la minorité a prouvé qu'elle était prête à appuyer fidèlement quiconque lui serait sincèr ment favorable.

S'il n'en avait pas été ainsi les mêmes conservateurs qui accusent aujourd'hui si bêtement la minorité de déloyauté, auraient été les premiers à lui reprocher son attitude envers Greenway, et lorsque nous serions venus leur demander la moindre concession ils nous auraient simplement répondu:

"Vous avez voté contre le gouvernement Greenway qui s'était compromis pour vous en vous faisant des concessions; ceci nous prouve que l'on ne peut compter sur vous et nous ne sommes pas disposés à nous compromettre à notre tour pour des gens qui nous abandonnent sans vergogne."

Dieu merci, nous sommes désormais à l'abri de ce reproche; nous avons les mains nettes, et la conscience libre; nous avons prouvé que nous savions reconnaitre les bonnes dispositions, d'où qu'elles viennent, nous avons affirmé que le seul moyen de s'assurer l'appui de la minorité c'était de lui rendre justice; que le succès de nos intérêts religieux et nationaux domine pour nous toute préoccupation de parti.

Notre attitude est inattaquable, et de plus elle a le mérite d'être claire, nette.

Si demain le parti conservateur, avec H. John Macdonald arrive au pouvoir, il ne pourra pas avoir d'hésitation possible, le vote de jeudi le renseigne sur ce qu'il a à faire, s'il tient à se concilier la minorité.

Quand aux représentants de la minorité, ils n'ont qu'une chose à faire; attendre.

Ils ont l'indépendance morale et matérielle complète, absolue; ils sont libres de toute entrave; ils sont les juges et les maîtres de la situation

Ils ont prouvé qu'ils savaient être à l'occasion des amis sincères, ou des adversaires redoutables, ils ont dans leur mandat, la paix ou la guerre, il dépendra du parti au pouvoir de choisir entre l'un ou l'autre.

Dans tous les cas, une chose est certaine, les deputés de la minorité sont bien décidés et résolus à diriger leur conduite non sur des promesses, mais sur des réalités.

Avant d'agir, avant de remuer un doigt, ils exigent des preuves indéniables de bonne volonté à l'égard de la minorité; aujourd'hui ils ne doivent rien à personne, et ils n'auront d'autre obligation que celles que l'intérêt de la minorité leur créera.

Aprés bien des marches et des contre marches, après bien des tentatives pour se dérober, nos adversaires sont aujourd'hui acculés au pied du mur, et avant longtemps nous connaitrons sans doute possible, quels sont les véritables amis de la minorité.

Ah! les vilaines gens

Les conservateur ont durant cette campagne usé de tous les moyens légitimes et illégitimes pour tromper le peuple, et exciter le fanatisme.

A Winnipeg ils ont fait arrêter M. Garnot l'ancien secrétaire de Riel, sous le prétexte de fraude électorale; ils l'accusaient d'avoir des bulletins de vote falsifiés.

M. Garnot après plusieurs jours de detention a été reconnu innocent, le juge lui même lui a serré la main au sorti du procès, et malgré cela, l'infâme organe, le "Telegram" vient accuser M. H. Royal d'avoir fait soustraire les papiers compromettants de poches de M. Garnot à la station de police!

La Calomnie, le mensonge, encore, toujours! Ah la vilaine et méprisable engeance!

Du côté français ce n'est guère plus ragoutant. Le fameux "Manitoba" à la dernière heure a cherché à tirer parti d'un article de la Northwest Review contre M. Bertrand; ses amis ont repandu une atroce calomnie, accusant M. Bertrand d'avoir déclaré la question des écoles réglée, alors que toutes ses paroles, affirmaient le contraire! on l'accusait de se servir de lettres particulières, alors qu'il ne voulait même pas se servir publiquement, de faits acquis et publics ceux de l'advisory board?

Toujours la même lutte, la même tactique! la basse calomnie lancée à l'abri, le mensonge.

A St Boniface nous avons souffert cette honte de voir refuser la parole à un de nos frères de la Province de Québec, par une bande de forcénés et d'énergumènes, bien plus à leur place dans une ménagerie que dans une assemblée publique.

Mais malgré toute excitation malsaine aux pires passions, notre population catholique française a su faire son devoir, et rejeter dans le fossé à l'oubli et aux immondiées morales les affreux promoteurs de tant de vilenies.

Ils y resteront, esperons le, jusqu'à la fin de leurs jours.

Le "Manitoba" et le "Telegram" peuvent marcher de pair en attendant que leurs intérêts ne les forcent à s'entrédechirer, ce qui ne tardera guère.

Car a defaut des loups, les rats se mangent entre eux.

Ils cherchent deja des pretextes!!

Si jamais nous avions pu conserver le moindre doute sur les intentions réelles de M. H. J. Macdonald et de ses amis à l'égard de la minorité il suffirait d'écouter ce que disent ses partisans fanatiques de St. Boniface ou de lire la correspondance signée un "conservateur", correspondance parue dans le "Telegram" du 11 courant.

A St. Boniface les chers et dévoués amis de Hugh John, répètent déjà, de par les rues et les lieux de réunions que M. H. John Macdonald sera mille fois justifié de ne rien faire pour la minorité qui ne l'a pas supporté aux élections!

Doux fils de Tartufe! H. J. Macdonald aurait encore été bien plus justifié de ne rien faire pour la minorité si celle ci avait voté en cette occasion pour lui; pour lui qui non seulement ne promettait rien, mais, mais déclarait à l'avance qu'il ferait observer rigoureusement la loi 1890.

Si nous avions voté pour lui, Hugh John nous aurait dit; vous avez voté pour moi, donc vous étiez satisfaits de mes déclarations; je vous avais prévenu que je ne ferais rien pour vous, que venez-vous donc réclamer maintenant!

Les déclarations des partisans français de M. Macdonald sont bien instructives!

Le correspondant du "Telegram" qui signe "a conservative" a une autre manière de présenter sa petite histoire; mais le but qu'il vise reste le même que celui des précités;

"A quelques égards, dit-il l'action des français, est satisfaisante. Elle prouve que nous n'aurons plus aucune difficulté avec la question des écoles. Lorsque les trois comtés français supportent M. Greenway cela prouve qu'ils sont parfaitement satisfaits avec le règlement de la question des écol s, effectué par MM. Greenway et Laurier. Ils ne pourront donc plus se plaindre en aucune façon si le règlement est mis en œuvre par le gouvernement conservateur d'une façon STRICTEMENT LEGALE." (C'est nous qui soulignons ces derniers mots.)

Erreur, profonde erreur, Monsieur le conservateur vous cherchez vainement a tirer des faits une conséquence absolument fausse.

Le vote de la minorité, signifie uniquement, qu'elle sait reconnaitre le bon vouloir de quelque côté qu'il se produise; rien de plus.

Il ne peut y avoir aucune ambignité à ce sujet; nous vous défions, soit dans notre journal, soit dans les discours de la campagne électorale de citer un mot qui vous autorise a tirer une telle déduction.

Le vote de la minorité, bien loin de signifier qu'elle se contenté du règlement actuel, signifié au contraire qu'elle veut des concessions nouvelles, et c'est pour encourager les hommes de bonne volonté, les hommes, bien disposés à son égard, qu'elle a supporté le gouvernement Greenway, le seul depuis 9 ans qui ait consenti à lui accorder quelque concessions réelles.

Si Hugh John espère s'en tirer avec des chinoiseries semblables à celle-là, il se trompe étrangement.

S'il croit pouvoir berner la minorité avec ses veilles rangaines, il se trompe encore étrangement.

Les phrases et les excuses n'ont plus cours, ce qu'il nous fait ce sont des faits, et ce sont d'après les actes; uniquement d'après les actes que nous jugerons désormais les partis quelqu'ils soient.

C'est égal, l'empressement des amis de M. de M. Macdonald a vouloir couvrir la mauvaise volonté latente de leur chef est bien caractérisque, et ne sert qu'à la rendre plus évidente.

CORRESPONDANCE

SAINT-LAURENT

Mardi, le 21 courant à 8 heures a. m. M. W. de Laronde de Oak Point conduisait à l'autel Mlle Octavie Carrière fille de M. Solomon Carrière de cette paroisse. La mariée était accompagnée de Melle G, Goulet tandis que M G G Trudel accompagnait M. de Laronde. La bénédiction nuptiale fut donnée par le Rev. Père Chaumont dans la petite chapelle du presbytère. Après la cérémonie un déjeuner des plus délicats fut servi chez E. Allard Les amis du jeune couple lui présentait leurs nombreux souhaits de bonheur. Le soir le joyeux parti se dirigea vers la résidence de M. Carrière où on passa une très agréable veillée à danser. Tout le monde quitta à une heure avancée, enchanté de la fête.

Jeudi vers 6 heures P. M. les nombreux amis de M. Alex de Laronde et Melle M. Coutu se rendaient à la Chapelle du presbytère, pour assister à leur mariage qui fut béni par le Rev. Père Camper Supérieur de la mission. Après la cérémouie, les parents ainsi que quelques amis intimes se réunirent chez M. H. Coutu où fut servi un excellent repas La soirée se passa très agréablement en compagnie du jeune couple qui sût charmer tout le monde par sa grande amabilité.

Nos meilleurs souhait de bonheur accompagnent les heureux couples dans le voyage de la vie."

Mun. de St. Francois-Xavier

NOMINATICN

PREFET.

M. Patrice Breland réélu.

CONSEILLER

No. 1. H. L. Whitaker, réélu.
No. 2. Fred. Shirtliff réélu.
No. 3. J. H. Préfontaine réélu.
No. 4. W. Desjardin réélu par acclamation.
No. 5. Paul Lafrance et John Plante.
No. 6. John A. Lane et Frs. Durouchar.

UN DRAME PAR DEPECHES.

Barbéy d'Aurevilly disait dans la dernière année de sa vie :

"J'ai une envie. C'est d'utiliser les procédés scientifiques du siècle ; et, puisque le lecteur français est trop pressé, n'a plus le temps dé lire, j'ai l'intention, après le roman par lettres du siècle dernier, d'écrire un roman par dépêches. Pas de phrases, des télégrammes !"

L'imaginatif auteur des "Diaboliques" ne croyait pas si bien dire. L'émouvante histoire suivante que j'ai recueillie dans un rapport anglais sur la construction du câble transaustralien qui relie, à travers la grande ile océanienne, Port-Darwin à Adélaïde, montre que le télégraphe peut, lui-même, être un instrument de drame, sans qu'il soit, pour cela, besoin d'une fiction.

La pose du fil télégraphique d'un développement de 1,600 milles, venait d'être terminée ; quinze stations ou relais, avaient été établies, le long de la ligne, la distance de l'une à l'autre variant de 90 à 120 milles.

Chaque poste fut occupé par cinq ou six hommes : un chef, deux opérateurs, et deux ou trois ouvriers, pour parer aux ruptures qui se produiraient. N'étaient les inquiétudes qu'inspiraient les tribus vivant à l'etat sauvage dans les immenses "bushes" de l'Australie, le service de la ligne eût donné, dès le début, toute la satisfaction désirable.

Les "bushes," qui ont souvent une étendue immense, sont un trait caractérisque du pays, tout comme les steppes, en Tartarie, les prairies, en Amérique et les déserts, en Afrique. Ce sont des broussailles, d'épais taillis qui donnent une impression profonde de solitude et de désolation, avec leurs masses grises ou brunes d'arbres raides, souvent dépourvus d'ombrage et qui, comme la mer ondulent sur des plaines nues et des collines basses. La monotonie de ces bois où tout est sec, brûlant et silencieux, est rarement rompue par la vue d'un oiseau ou de tout autre être vivant. De loin en loin, un campement des naturels du pays qui, sans demeures fixes, vont de place en place à la recherche de racines ou d'animaux dont ils feront leur nourriture, anime ce désert, à la grande terreur des blancs qu'ils rencontrent sur leur passage. Remplaçant par la ruse le courage qui leur manque, s'ils peuvent tuer leur ennemi traitreusement, ils le font sans la moindre hésitatien.

C'est dans la partie la plus déserte de cette région des "bushes," à 800 milles environ de Port Darwin et à égale distance d'Adélaïde, que la huitième station de la ligne télégraphique avait été établie. Un Anglais d'Adélaïde, nommé Stapleton, y avait été placé comme chef de poste. Il avait sous ses ordres deux opérateurs et trois ouvriers d'origine anglaise.

A peine installé, et abandonné à lui même, ce petit personnel eut affaire aux indigènes venant, la nuit, par bandes de quarante à cinquante, pour piller le magasin de vivres approvisionné avec le soin et l'abondance que les Anglais mettent, dans leur colonies, à combattre, par une copieuse alimentation et de fortes boissons, les tristesses du spleen. Quoique bien armé, le poste dut souvent avoir recours, pour mettre en fuite ses sauvages agresseurs, à des décharges des fortes batteries dont il disposait. La superstition aidant, la simple vue de l'étincelle et la secousse du choc qu'ils ressentaient finirent par imposer aux naturels une salutaire terreur de ce qu'ils nomment encore aujourd'hui "le diable de l'homme blanc." Aussi renonçant à toute attaque ouverte se décidèrent-ils à user de ruse pour attirer les blancs au dehors du poste où ils tenaient, enfermée dans de mystérieuses boites remplies de vases contenant une

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les présentes donné que Catherine Cécilia Lyons, du village de Treherne, dans la province de Manitoba, femme mariée, fera application au Parlement du Canada, à la session prochaine, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari, John P. Lyons, de la ville de Winnipeg, dans la province de Manitoba, bartender, pour adultère et désertion.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 12e jour d'Août A. D. 1899.

THOMAS L. METCALF,

Solliciteur pour la Demanderesse

H. B. McGIVERIN,

Agent à Ottawa pour le Solliciteur de la Demanderesse.

eau rougeâtre, la magique puissance du diable qui les protégeait.

Or donc, un soir, ils mirent le feu, dans le voisinage de la station, à une dizaine des poteaux supportant le fil télégraphique—leur raisonnement, ou plutôt leur instinct de sauvages leur ayant indiqué que rien ne réussisait mieux à faire sortir les blancs tous ensemble, pour les faire tomber ensuite dans un guet-apens. Ce qui arriva.

A la vue du feu qui, en brûlant les poteaux, menaçait d'interrompre le service, M. Stapleton, suivi des deux opérateurs et des trois ouvriers qui se trouvaient, à ce moment, réunis, s'élança dehors. Ses compagnons furent les premières victimes des sauvages qui attendaient leur proie, dissimulés dans le taillis, à deux cents mètres de la station, sur le chemin longeant la ligne télégraphique. Ils tombèrent tous cinq, à la première attaque, frappés mortellement par la "nolla-nolla" qui est l'arme ordinaire des naturels ; c'est un morceau de bois dur et lourd, de 55 à 60 centimètres de long pointu des deux bouts.

Quant à M. Stapleton, quoique très grièvement blessé, il put se traîner en rampant dans un taillis où il resta caché jusqu'après le départ des sauvages qui, sitôt qu'ils virent les blancs gisant à terre, se hâtèrent d'aller au poste, de piller toutes les denrées du magasin, mais se gardèrent de toucher aux appareils, dans la crainte d'en voir surgir le diable dont ils avaient appris à redouter la fulgurante étincelle.

Jusque-là, ce drame ressemble, sinon dans sa trame, du moins dans son sujet, aux catastrophes dont les brousses (que ce soient celles d'Afrique, d'Asie ou d'Océanie) ont été souvent le sanglant théâtre, et dont tant d'explorateurs et tant de soldats ont été les victimes.

Où il change d'aspect, où le procédé scientifique, que Barley d'Aurevilly voulait mettre en scène, intervient et prend en effet le premier rôle, c'est quand M. Stapleton, réussissant malgré sa blessure mortelle à regagner le poste que le départ des sauvages avait laissé désert, trouva assez de force pour pouvoir se trainer jusque devant le cadran de l'appareil Morse resté intact.

Saisissant alors de ses doigts crispés le bouton de l'appareil, comme le naufragé s'agrippe, à l'épave qu'une vague a jetée sous sa main. Stapleton fit jouer la sonnerie d'appel, à coups presses, pour ainsi dire haletants, et demanda la communication avec le bureau terminus d'Adélaïde.

Il fut aussitôt répondu à cet appel qui sonnait comme un carillon d'alarme :

—Tac, tac-tac-tac. tac, tac. Que voulez-vous :

Et en quelques mots brefs, à moitié tronqués et dont le sens était complété par les télégraphistes d'Adelaide anxieusement penchés sur le ruban de papier que l'appareil déroulait impassible, Stapleton raconta la tuerie de tout le poste dont il était le chef.

—"Toc-toc, tac-tac-tac... Je me meurs. Faites venir de suite ma femme et mes enfants que j'ai laissés à Adélaide. Courez. Qu'ils se hatent.... recevoir mes derniers adieux."

—"Tac-toc-toc-toc.... Nous allons appeler un médecin. Lui direz où votre blessure.... lui expliquerez.... Peut être guérison..."

—"Toc-tac.... Inutile. Pas de temps à perdre ! "Ma femme, mes enfants ! Vite ! Vite !"

Pendant que l'on courait chercher ces êtres chers que Stapleton réclamait devant l'appareil comme devant son lit de mort, le télégraphe d'Adélaide transmettait à la septième station—distante de 110 milles environ de celle où se trouvait l'agonisant—l'ordre de se diriger en toute hâte, sur cette dernière, tous les secours qu'on pourrait réunir, tant pour chercher à sauver le seul survivant du massacre que pour enterrer les morts. De minute en minute, de lugubres "tac-tac," les uns agonisants, les autres tristement consolateurs, s'alternaient d'une extrêmité à l'autre du fil par lequel un mourant peuvait comme faire entendre les battements de son cœur à ceux qui l'assistaient de loin, séparés par 200 lieues d'un pays sauvage et désert.

Enfin, la femme de Stapleton arrive avec ses deux enfants : un fils de dixhuit ans et une fille de seize. Ils ont déjà appris l'horrible catastrophe ; ils sont venus sanglotants et, à peine entrés, ils se précipitent. d'un élan de désespérés, vers l'appareil télégraphique. Ils semblent vouloir lui arracher la chère vision de celui de qui il va, machine inerte, leur transmettre les dernières paroles, sans faire entendre ce qu'elles auront d'ému de tendre, de douloureux.

Mais voici que l'appareil reprend ses monotones "tac-tac." Les sanglots se taisent subitement Un profond silence se fait. Tous les yeux se portent éperdue sur le ruban de papier dont le déroulement serpentin est signe que la vie n'a pas encore abandonné Stapleton. Les opérateurs traduisent à la famille, au fur et à mesure qu'ils apparaissent, les mots que l'appareil trace en signes bleus.

(A suivre.)

Revue Commerciale

MARCHÈ LOCAL.

Blé.—On paie à Winnipeg de 58 c. à 62 c. pour le No. 1 dur

Farine.—Légère baisse. Patente, $1.95 ; Strong Baker, $1.60 ; XXXX. 1.10c.

Issues de Meuneries.—Son, $10 ; gru, $12 la tonne.

Moulée.—D'avoine, $18, à $20 ; d'orge et avoine, $15 à 17 ; blé mêlé, $9 à $12.

Avoine.—Dans la Province le prix est de 23 c., et de 25 c. à Winnipeg pour bonne qualité.

Orge —25 c. à 30 c. pour qualité ordinaire, et 35 c. pour orge de brasseur.

Graine de Lin.—Rare ; prix nominal de 60 c.

Maïs.—De 41 c. à 43 c. par minot de 56 livres.

Beurre.—De crêmerie, de 20 c. à 25c.; de laiterie, par livre, 15c. à 18 c. Les sceaux de bonne qualité se vendent 18 c.

Fromage.—11 c à 12 c.

Oeufs.—15 c. à 18 c. la douzaine.

Volailles.—Les acheteurs offrent de 10 c. à 12 c, la lb.; pour bonne qualité ; dindes, 14c.; oies, 8c.; canards, 10 cents.

Gibier.—Lièvres, 8 c. chaque ; pigeons, 20 c. la paire.

Légumes.—Pommes de terre, 25c.; séleri, 40 c. à 50c la douzaine; choux, 3c. la lb; oignons, 5 c. à 5 c. la lb.

Seneca Root,—En grande demande ; 50 c.

Laine.—Nominal, 8 c. à 8½ c. la livre.

Peaux.—Peaux gelées, 7 c. la lb. avec cinq lbs. en moins pour la glace. Peaux de taureaux et bœufs, 1 c de moins par livre ; peaux de mouton, de 40 c. à 65 c; de cheval, 60 c; a $1 pièce.

Foin.—Pressé, de $5 à $6 ; en charges, de $4 à $5.

Viandes de Boucherie.—Mouton, 9c. agneau, $3.50 à 4.50 pièce ; veau, 7c à 8c ; beuf, 6½c à 7½c ; porc, 5¾ à 6c.

L'ASSOCIATION

LIBERALE FRANCAISE

DE

MANITOBA.

ADRESSE DU BUREAU

DE L'ADMINISTRATION :

367 Rue Principale
WINNIPEG.

OFFICIERS DE L'ASSOCIATION

POUR 1898-1899.

M. WM. LAGIMODIERE, PRESIDENT.

M. S. A. D. BERTRAND, 1E VICE-PRESIDENT.

M. ED. GUILBAULT, 2E VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

OFFICIERS ET MEMBRES
DU

BUREAU D'ADMINISTRATION

POUR 1898-1899.

M. S. A. D. BERTRAND, PRESIDENT.

M. WM. LAGIMODIERE, VICE-PRESIDENT.

M. L. H. FOURNIER, SECRETAIRE.

M. C. HENRI ROYAL, ASSISTANT-SECRETAIRE.

M. HORACE CHEVRIER, TRESORIER.

M. A. F. MARTIN,
M. JOSEPH RIEL,
M. L. J. COLLIN,
M. E. GUILBAULT, } MEMBRES

Le président de chaque association locale est membre du bureau d'administration.

Les assemblées du bureau d'administration ont lieu les 1e et 3e mardi de chaque mois.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 15 Octebre 1899.

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi.	Mardi. Mercredi.	Lundi Mer Vendredi.	Stations.	Mardi Jeu Samedi.	Mardi. Jeudi.	Samedi.
		17 00	Gladstone	10 10		
		16 35	Ogilvie	10 35		
		16 05	Plumas	11 05		
		15 20	Glenella	11 45		
		14 50	Glencairn	12 25		
		14 10	McCreary	13 05		
		13 35	Laurier	13 40		
		13 00	Makinak	14 10		
		12 25	Ochre Riv.	14 45		
11 00	22 20	51 45	Dauphin	15 30	16 00	16 00
10 25	21 45		Valley Riv		16 35	16 35
10 00	21 20		Sifton		17 00	17 00
9 50	21 10		Sifton jct.		17 10	17 10
	20 40		Fork Riv.		17 40	
	20 10		Gruber		18 10	
	20 00		Winnipego		18 20	
9 15			Ethelbert			17 50
8 40			Garland			19 25
8 00			Pine River			19 05
7 30			Sclater			19 35
7 00			Cowan			20 10
5 55			Minitonas			21 20
5 20			Swan Riv.			22 00

D. B. Hanna,
Superintendant
WINNIPEG.

A bonnez-Vous a l'ECHO de MANITOBA.

Mots d'enfants

"Montre moi ta langue," dit le médecin, à un enfant de quatre ans.

L'enfant fait voir le bout de sa langue.

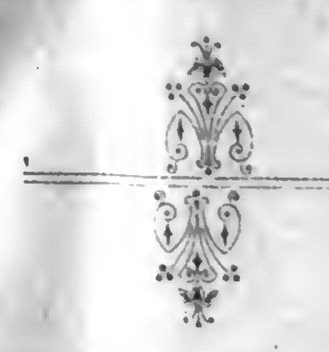
"Pas comme cela," reprend le médecin, "sort la complètement."

"Je ne peux pas," répond l'enfant les larmes aux yeux, "elle est attachée à l'autre bout."

Madame Crispi femme de l'homme d'Etat de ce nom a créé une sensation récemment à Palerme, en se faisant suivre, dans ses promenades à travers la ville, d'un jeune veau. On exciterait l'intérêt à moins.

Il existe, à Palerme, une taxe sur le bétail; les autorités ont demandé à Mme Crispi de se soumettre à la loi, mais elle a refusé de payer donnant pour excuse que le veau n'était pas pour la consommation mais seulement pour tenir lieu de petit chien.





NOUVELLES LOCALES.

Assemblée du Club de Raquette le Voyageur ce soir, au lieu ordinaire des réunions.

Depuis quelques jours St. Boniface possède un pont libre et peu couteux de construction.

M. Ligouri Gagné qui a subit une opération à l'hôpital de St. Boniface va de mieux en mieux.

Les magasins que MM. Guilbault et Côté et M. J. B. Leclerc font ériger à St Boniface avancent rapidement.

M. Alfred Levêque détenus a l'hôpital de St. Boniface depuis quelques jours pour cause de maladie est maintenant rétabli.

A l'enclos de Niverville. Enfermées le 21 Novembre une génisse rouge allant sur 2 ans Une autre génisse blanche allant sur 2 ans.

Sa Grandeur Mgr. Langevin est arrivée cette semaine de la Province de Québec. Nous sommes heureux d'annoncer que Sa Grandeur est en bonne santé.

Le 27 novembre avait lieu à Winnipeg le mariage de Monsieur John King avec Mademoiselle Mary Van Brockstacle ; nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Allez chez Allaire et Bleau le magasin le meilleur marché pour vos ferronneries, ferblanteries, huiles, peintures, harnais, cuir rouge etc., etc. Avenue Taché St. Boniface.

A l'enclos de St. François-Xavier. Enfermées une mule de couleur noire âgé de 18 mois, un peu de blanc sous le ventre, sans marque visible ; une génisse de l'année, rouge clair, ventre blanc, un trou à l'oreille gauche.

A l'enclos de St. François-Xavier. Enfermées le 20 Novembre 1899 une génisse de un an couleur rouge gris, tache blanche sur la tête.

Un mulet taché de blanc avec la tête rouge, agé de un an.

Nous avons reçu le dernier exemplaire du Manitoba College Journal : il est comme toujours du plus haut intérêt, et rédigé dans la perfection. Il fait le plus grand honneur aux professeurs de ce collège qui le dirigent. Nous les prions d'accepter tous nos remerciements.

Le feu chez M. S. A D. Bertrand.

La nuit même qui suivit les élections, entre 1 heure et 2 du matin le feu prenait dans l'écurie attenante à la maison de M S. A D. Bertrand à St Boniface Peu après la maison elle même commençait à bruler et fut bientôt complètement détruite. Bien que l'on puisse difficilement admettre d'aussi horribles et d'aussi lâches énormités, il est à présent évident que le feu à été mis volontairement par dépit de voir M. Bertrand élu. Déja la veille un incendie mystérieux avait détruit les écuries de M Joseph Hol[illegible] un partisan de M. Bertrand, qui perdit 3 chevaux et une vache.

Nous espérons qu'une sérieuse enquête sera faite et que les coupables, s'ils sont trouvés, seront punis avec toute la rigueur de la loi.

La Gauloise

Union des Colons français du Manitoba et du Nord-Ouest

A partir du 16 Décembre des cours d'anglais auront lieu tous les Samedis à 9 heures du soir au local de la Société, 320½ Main Street (Block Burke). Cee cours seront gratuits pour tous les membres de la Société qui voudront y prendre part.

Par décision prise à la réunion du 3 courant, la prochaine assemblée aura lieu le 31 Décembre à 8 heures du soir au lieu du 7 janvier.



LE NORD-OUEST CANADIEN

——o-o——

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année, sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

LE MANITOBA

——o-o——

Le bulletin des Récoltes, émané par le Gouvernement le 12 décembre 1898, donne les statistiques suivantes, pour l'année :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'acre. Minots.	Récolte totale Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.60	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED.

Annimaux de boucherie exportés durant l'année	12,525
Bêtes d'élevage expédiés pendant l'année	20,000

PRODUITS DE LA LAITERIE

Total des produits de la laiterie pour l'année	$409,455
Dépenses de construction sur les fermes cette année	$1,460,740
Nombre de fermes dans la province	32,000

Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions faciles de paiement. Les prix sont de $2.50 en montant.

Homesteads gratuits.

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits de la Province.

On peut obtenir toutes les informations désirables, ainsi que cartes etc., en en faisant la demande à

Thomas Greenway,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.

Ou à C. H. Jeffreys, Agent d'Immigration pour Manitoba